



# La Sobac, mobilisée sur la bonne santé de la terre

**Agroécologie.** L'entreprise de Lioujas est en pointe sur l'apport de fertilisant naturel. Et pose forcément un œil averti sur la problématique des zones vulnérables et plus largement du traitement des terres.

Le respect et la protection des sols, la Sobac connaît. Le sujet des nitrates envahissant les sols et polluant les eaux, l'entreprise de Lioujas, et plus particulièrement l'un de ses fondateurs, Marcel Mézy, y travaille depuis plus d'une vingtaine d'années. Un choix payant à voir cette entreprise grossir à vue d'œil grâce à sa capacité à assainir naturellement les sols tout en les enrichissant. Bactériolit et Bactérioriol, les deux marques phares de cette société, permettent d'injecter des micro-organismes qui feront le travail de fertilisation en favorisant la création d'humus. L'agrochimie a trouvé son adversaire.

Tous les jours, l'entreprise aveyronnaise recense de nouveaux adeptes. Les premiers d'entre eux, après les Aveyronnais, ont d'ailleurs été les Bretons, pris par la nasse des algues vertes.

Marcel Mézy, qui entoure de mystère sa trouvaille, en est aujourd'hui convaincu : « Dans les années 2050, on fertilisera les sols unique-



« Dans les années 2050, on fertilisera les sols uniquement avec des micro-organismes », affirme Marcel Mézy.

ment avec des micro-organismes. » Il est celui qui a trouvé la recette, fruit d'une observation constante de la nature, d'une curiosité sans borne et d'une passion sans limite pour la « bonne santé de la terre ». Quand on évoque avec les dirigeants de cette entreprise (Marcel et Christophe Mézy, Patrick et Raymond Fabre) ces zones vulnérables qui « mettent le feu » dans les champs de la région, loin d'eux

l'idée de se présenter en magiciens. Ils réagissent avec une certaine mesure.

**« Nous, on ne peut pas redresser les pentes »**

« Agronomiquement, il n'y a pas que des aberrations dans ces propositions, bien sûr », avance Annabel Serin, ingénieur développement, qui planche sur ces « propositions ». Elle a analysé de près le

dossier de la Dreal Midi-Pyrénées et les nouvelles restrictions prévues, avec en tête tout le travail de la Sobac sur la valorisation des effluents.

Pour Marcel Mézy, l'incohérence réside bien dans la volonté d'appliquer la même directive à l'ensemble du territoire. « *En Bretagne, par exemple, la topographie des lieux n'a rien à voir avec notre département. Et quand je vois que l'interdiction d'épandage ne s'accompagne pas d'une interdiction de mettre de l'azote minéral, je ne comprends pas...* ».

Au fil des ans et des expérimentations, la Sobac a démontré la capacité de ses produits à retenir l'azote dans les sols, provoquant dès lors un besoin moindre en apport. De même, un lessivage moins important a été constaté. « *Avec Lara Europe Analyse, en laboratoire, on a par exemple démontré que l'on pouvait réduire de près d'un tiers le lessivage azoté* », expliquent les dirigeants. « *En Bretagne, on a réussi à diminuer de plus de 30% les taux de nitrates grâce à l'implantation de notre écosystème* », fait observer Patrick Fabre.

« *Mais il y a des aberrations, notamment au niveau de la réglementation d'épandages sur les pentes, s'inquiète Christophe Mézy. Pas plus de 15%, mais cela concerne*

*quasiment l'ensemble des exploitations en Aveyron! Que vont faire les agriculteurs? Transporter leur fumier ailleurs? Ou mettre la clé sous la porte? Nous, avec notre produit, on peut faire des choses qui vont dans le bon sens en matière d'environnement, mais on ne peut pas redresser les pentes.* »

Depuis plusieurs années, la Sobac multiplie la publication de témoignages d'agriculteurs, de Bretagne, de Loire ou d'ailleurs. Ne laissant guère de place aux doutes. « *On a l'outil qui correspond le mieux à l'agriculture durable et environnementale* », assène le chef d'entreprise, s'appuyant sur les partenariats liés avec l'Ademe via la Dreal de Bretagne. Pour ces derniers, le fumier traité avec les produits de la Sobac est considéré comme amendements organiques, soit du compost.

Pour l'ingénieur agronome Marcel Mazoyer, l'avenir de l'agriculture passe par les amendements organiques. « *Mais reste à la Sobac à passer à l'échelon supérieur pour porter la bonne parole* », dit le scientifique. À la lecture de la nouvelle carte des zones vulnérables, Marcel Mézy s'est d'ailleurs posé la question: « *Peut-être que l'on aurait dû aller à la rencontre de certaines instances pour leur expliquer.* »

PH.R.